



INFORMATION COMMUNALE

CONCERTATION PUBLIQUE

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES*

Des énergies renouvelables sur ma commune ?

La parole est à vous du **16 mai** au **30 mai 2024**



Rendez-vous à la mairie ou sur le site internet
Pour consulter le dossier et contribuer au projet

Contact Mairie : 05 49 42 52 07

*Les zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.